

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA DORDOGNE

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI DU 1ER/07/2026

DELIBERATION N° 2026-07-090

Objet : Création et désignation des membres du Comité Mobilité Durable

L'an deux mille vingt-six, le premier du mois de juillet à 9h15, en application de l'article L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 et de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le comité syndical d'énergies de la Dordogne.

Date de convocation : le 25 juin 2026

Secrétaire de séance : Monsieur Gilbert DE MIRAS

Membres en exercice : 73

Délégués titulaires présents : 49

Délégués suppléants présents : 13* (dont 2 non-votants)

Votants : 60

Délégués titulaires présents : 49.

Secteur 1 : ARMAGHANIAN Lionel, COLOMBEL Sylvie, DUMONTET Jean Jacques, CIPIERRE Francis,

Secteur 2 : LIGNAC Michel, MAZE Serge, GOUYOU-BEAUCHAMPS Etienne, COMPOINT Eloi,

Secteur 3 : LARAVOIRE Jean François, EYMET Joel, BRAULT Daniel,

Secteur 4 : MARTY Alain, BEAUVIER Frédéric,

Secteur 5 : TREILLE Patrick, CABIANCA Thierry, MICHEL Pascal,

Secteur 6 : BOYER Josiane, LAVAUD Alain,

Secteur 7 : LACOSTE Jean Pierre, GARRIGUE Christian, GARNIER Eric,

Secteur 8 : GOURINCHAT Patrice, PAGES Didier,

Secteur 9 : OSTERMANN Catherine, COUNARIE Pascal, CASTAGNE Christian, BRUN Philippe,

Secteur 10 : DEVAUX Daniel, BUFFIÈRE Alain, ROUX Evelyne, THOMAS Annie,

Secteur 11 : CAULIER Yvon, DURET Christian, CAILLOU Dominique, CHAMPAGNE Nicolas,

Secteur 12 : CHEVALIER Pierre, PESTOURIE Catherine,

Secteur 13 : LAGENEBRE Jean Jacques, BONNAMY Jean Claude, FRAY Jean Pierre, CASTANG Alain, MARCOMINI Benjamin,

Secteur 14 : VIGNEAU Jérôme, ROMAGNE Josiane,

Secteur 15 : CAFFIN Franck, PAULY Mickaël, IBERTO Dominique, DE MIRAS Gilbert,

Collège de Périgueux : MOREAU Isabelle.

Délégués suppléants présents : 13.

Secteur 1 : LEYMARIE Frédéric,

Secteur 3 : REGNIER Jean Marie,

Secteur 4 : DANIEL Agnes, DARIAS Jean-Jack,

Secteur 7 : SAULIERE Fabienne,

Secteur 12 : BRU Benoit,

Secteur 13 : RONDONNIER Gilbert, LAVOIR Annabel*,

Secteur 14 : CANTELAUBE Erick, LESFARGUES Bruno, GUILLEMET Patrick,

Secteur 15 : GRANEREAU Guy, PREVOT Bernard*.

*** Dont 2 ne pouvant pas prendre part au vote :**

Madame **LAVOIR Annabel**, déléguée suppléante du secteur 13,
Monsieur **PREVOT Bernard**, délégué suppléant du secteur 15.

Délégués titulaires excusés : 23

Secteur 1 : TOURADE François,
Secteur 2 : DREUIL Jean Michel, FARGE Florent,
Secteur 3 : FAGET Bernard, BAGILET Laurent,
Secteur 4 : BROUILLAUD Denis, LAVAUD Sylvie,
Secteur 5 : MAZET Bernard,
Secteur 6 : BITTARD Gilles, CHARLES Thierry,
Secteur 7 : KUSTERS Gé,
Secteur 8 : CHABROL Maurice, LAFONTAINE Eric,
Secteur 11 : CABIROL Brigitte,
Secteur 12 : SIX Christian, FANIER Basile,
Secteur 13 : FISCHER Thierry,
Secteur 14 : BOYER Flore, FAURE Claudine, JAUBERTIE Pierre,
Secteur 15 : BOIDÉ Thierry,
PERIGUEUX : MARTIN Sébastien,
Grand Périgueux : Joël LAGUIONIE.

Administratifs présents : Séverine SALLET Directrice Générale des Services, Nicolas AUBIN Directeur Général Adjoint, Directeur des Services Techniques, Laurence MICHAUD Directrice des Finances, Marlène BORGES-CORREIA Directrice des Ressources Humaines et des Moyens Généraux, Delphine RADTKE Directrice Stratégie Bas Carbone, Charlotte PETIT Adjointe à la Direction Stratégie Bas Carbone, Xavier LAMONTAGNE Directeur des Systèmes d'Information, Christine SARDOU gestionnaire marché public, Clara THORILLON Chargée des Affaires Juridiques, Florine FROGE Chargée de Communication, Corinne BATTISTON Assistante du Président et de la Direction, chargée des relations avec les collectivités territoriales.

Invités excusés :

Madame Marie AUBERT, Préfète de la Dordogne,
Monsieur Lionel ARCHER Payeur Départemental.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne ;

Considérant qu'il est nécessaire de créer un Comité de Pilotage Mobilité Durable et de désigner les membres de ce Comité pour la durée du nouveau mandat électoral.

Considérant qu'il est proposé la composition, le fonctionnement et les missions suivantes :

Composition :

Ce comité est composé de 4 membres désignés par le Comité Syndical :

- Le Président du Syndicat,
- Le Vice-président en charge de l'adaptation du territoire au changement climatique,
- Un élu délégué titulaire tourisme et ou activités économiques,
- Un usager des véhicules électriques

Fonctionnement :

Ce comité se réunit sur convocation du Président à minima 2 fois par an.

Ses missions :

Suivi des activités du service, élaboration de la stratégie de renouvellement et de déploiement en lien avec le SDIRVE en vigueur, réflexion sur les nouveaux tarifs MOBIVE, réflexion sur les participations des communes en fonctionnement et en investissement.

Le Président propose la désignation des membres suivants :

Lionel ARMAGHANIAN - Président
Maurice CHABROL – 1 ^{er} Vice-président
Gé KUSTERS – Délégué titulaire secteur 7 (Saint Léon sur Vézère)
Lloyd NOUAILLE – agent du SDE24 – usager d'un véhicule électrique

Il est proposé au Comité Syndical de :

-CREER le « COMITE MOBILITE DURABLE ».

-VALIDER la composition du « COMITE MOBILITE DURABLE » suivante :

Lionel ARMAGHANIAN - Président
Maurice CHABROL – 1 ^{er} Vice-président
Gé KUSTERS – Délégué titulaire secteur 7 (Saint Léon sur Vézère)
Lloyd NOUAILLE – agent du SDE24 – usager d'un véhicule électrique

Vu la proposition du Président,

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

-CREE le « COMITE MOBILITE DURABLE ».

-VALIDE la composition du « COMITE MOBILITE DURABLE » suivante :

Lionel ARMAGHANIAN - Président
Maurice CHABROL – 1 ^{er} Vice-président
Gé KUSTERS – Délégué titulaire secteur 7 (Saint Léon sur Vézère)
Lloyd NOUAILLE – agent du SDE24 – usager d'un véhicule électrique

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Président du SDE24,
Lionel ARMAGHANIAN